Plan spécial de lutte contre les incendies et dangers liés à la saison estivale

Président de la République L'Algérie abritera une réunion restreinte du MNA l'été prochain

Dix-neuvième année - N° 5851 - Lundi 13 mars 2023



orrell à Alger

Algérie-UE

Une impérieuse réconciliation

Par Mohamed Habili

e rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite, en principe effectif dès la réouverture des leurs ambassades respectives, ce qui à son tour est censé s'achever au plus tard dans deux mois, est déjà en soi un événement important dans notre région prise au sens large. Il est même le plus important qui se soit produit depuis les bouleversements survenus il y a maintenant plus d'une décennie dans le monde arabe, regroupés pêle-mêle sous le titre de Printemps arabe. Il l'est tout autant par la façon dont il a vu le jour, mais aussi pour la toile de fond sur laquelle il se détache, celle de la guerre en Ukraine, elle-même un tournant dans l'histoire mondiale récente. Le fait que la Chine, couronnant les efforts de deux autres médiateurs, ait joué un rôle décisif dans sa finalisation n'est pas moins significatif de la nouvelle marche du monde. Pour preuve, le fait que l'on ne s'y attendait guère, alors même que l'on savait que Saoudiens et Iraniens étaient engagés dans des pourparlers, soit prioritairement pour faire cesser la querre au Yémen, soit en premier lieu pour renouer le fil de leurs relations rompu en 2016, soit pour tout cela à la fois, ce qui d'ailleurs semble plus loaiaue.

Suite en page 3

Disponibilité des produits alimentaires à des prix abordables

Ouverture de plus de 550 marchés de proximité en prévision du ramadhan



En vue de maintenir la stabilité des prix et d'assurer la disponibilité des différents produits alimentaires, Issam Bendris, secrétaire national et directeur du bureau de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, a annoncé l'ouverture de 553 marchés de proximité à travers les différentes wilayas du pays en prévision du ramadhan. 🖪

Véhicules neufs et ceux de moins 3 ans

ALGERAC en faveur d'un réseau d'organismes de la conformité

Saturation du centre d'enfouissement technique de Oued Fali (Tizi Ouzou) 23 communes sommées de prendre en charge les déchets de leurs populations

Disponibilité des produits alimentaires à des prix abordables —

Ouverture de plus de 550 marchés de proximité en prévision du ramadhan

■ En vue de maintenir la stabilité des prix et d'assurer la disponibilité des différents produits alimentaires, Issam Bendris, secrétaire national et directeur du bureau de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, a annoncé l'ouverture de 553 marchés de proximité à travers les différentes wilayas du pays en prévision du ramadhan.

Par Thinhinane Khouchi

ans le cadre des préparatifs pour le mois ramadhan, secrétaire national et directeur du bureau de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Issam Bendris, a indiqué, hier, sur les ondes de la Radio nationale, qu'afin d'assurer la disponibilité des denrées alimentaires tout au long du mois de ramadhan, 553 marchés de proximité seront ouverts progressivement, précisant qu'à ce jour «465 marchés ont été établis, ceux restants commenceront leur activité progressivement avec le mois de ramadhan». L'intervenant sur les ondes de la radio Chaine 1 a précisé que ces marchés vont permettre aux consommateurs de faire leurs achats sans se ruiner. «À chaque ramadhan, les marchés de proximités offrent

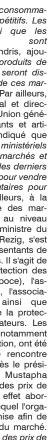
Destinés à la spéculation

Saisie de plus de 22 quintaux de lait en poudre

LES ÉLÉMENTS de la

brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la daïra de Témacine (wilaya de Touggourt) ont saisi 22 quintaux de lait en poudre destinés à la spéculation illicites et arrêté trois individus impliqués dans cette affaire, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération, réalisée dans le cadre des efforts des services de la GN pour lutter contre la spéculation illicite et la monopolisation des produits alimentaires de première nécessité, a permis de mettre fin aux activités spéculatives d'un grossiste et saisir chez lui 22 qx et 40 kg de marchandises (3 840 sacs et 600 boites de lait en poudre), à bord d'un camion, d'une valeur globale estimée à plus de 20 millions DA, a-t-on précisé. L'enquête ouverte par les gendarmes s'est soldée par l'arrestation de trois individus impliqués dans cette l'affaire pour spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation, transactions commerciales illégales et factures fausses et non conformes, a ajouté le même document. Après l'établissement d'un dossier pénal, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, a-ton conclu.

divers produits de consommation à des prix compétitifs. Les commerçants ainsi que les consommateurs gagnants», dira Bendris, ajoutant que «tous les produits de première nécessité seront disponibles au niveau de ces marchés de proximité». Par ailleurs, le secrétaire national et directeur du bureau de l'Union générale des commerçants et artisans algériens a indiqué que «tous les secteurs ministériels participeront à ces marchés et , seront alloués dans les derniers jours du mois sacré pour vendre des produits alimentaires pour l'Aïd al-Fitr». Par ailleurs, à la veille de l'ouverture des marchés de proximité au niveau des 58 wilayas, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, s'est réuni avec les représentants de quatre organisations. Il s'agit de l'Association de protection des consommateurs (Apoce), l'association El-Amane, l'association Himayatouk ainsi que l'Union nationale de la protection des consommateurs. Les prix des produits, notamment de large consommation, ont été au menu de cette rencontre «préliminaire», d'après le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi. La question des prix de référence a été en effet abordée. Un point sur lequel l'organisation de Zebdi mise afin de garantir la stabilité du marché. «Nous avons discuté des prix de référence pour les produits de





large consommation comme l'a demandé notre organisation depuis bien longtemps», a précisé Zebdi à un média national, ajoutant que «l'application des prix de référence ne peut être pour nous qu'une chose favorable et nous allons, dans ce sens, fortement contribuer pour que ca réussisse». Selon le président de l'Apoce, «des commissions seront installées afin de travailler sur la mise en place des prix de référence». Ces dernières sont composées «du producteur qui fixe son coût de revient et son prix de vente, et du commerçant qui lui aussi fixe sa marge bénéficiaire», a expliqué Zebdi, indiquant qu'une deuxième réunion entre son organisation et le département de Rezig «aura lieu avant le mois de ramadhan». De son côté, le de président l'association . Himayatouk, Mohamed Aïssaoui, a fait savoir que cette réunion avait porté sur la «nécessité de la mise en place d'un organisme qui aura pour mission

principale de surveiller les marchés». «Nous avons insisté sur quelque chose de très important, en l'occurrence, l'instance de surveillance du marché», a-t-il indiqué, ajoutant : «Nous avons également proposé l'organisation de campagnes de sensibilisation en partenariat avec le ministère du Commerce pour la rationalisation de la consommation durant le mois de ramadhan afin d'éviter les perturbations sur le marché».

Véhicules neufs et ceux de moins 3 ans

ALGERAC en faveur d'un réseau d'organismes de la conformité

d'autoriser l'importation des véhicules neufs et ceux de moins 3 ans et le lancement de la production au niveau national nous oblige à construire tout un réseau de laboratoires, d'organismes d'inspection pour s'assurer de la conformité de ces véhicules», a affirmé, hier, Noureddine Boudissa, directeur général de l'Organisme algérien d'accréditation.S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le DG d'ALGERAC a précisé que ces organismes doivent se doter de moyens nationaux de vérification et de contrôle de la qualité et de la conformité des véhicules. Il a appelé, a cet effet, les autorités de tutelle à fournir des laboratoires de contrôle de la qualité certifiés et à assurer la sécurité et la qualité des voitures importées de l'étranger ou fabriquées en Algérie. Outre les véhicules.

la conformité des pièces de rechange est une préoccupation maieure pour ces organismes. «Il faut, par ailleurs, se doter de moyens pour vérifier la conformité de la pièce de rechange», a souligné l'invité, citant les laboratoires d'essais. les laboratoires d'étalonnage et des organismes d'inspection. «Ces trois domaines sont reconnus pour être un moyen efficace de vérification et de s'assurer de la conformité». at-il expliqué. Selon lui, la qualité aura sa place selon les instructions du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune. «Cette position, elle, nous engage, car nous avons pris conscience qu'il ne peut y avoir de développement économique et social sans que la qualité soit au centre». «La qualité accompagne le développement économique, et nous devons tous, acteurs de l'infrastructure, se donner les moyens pour pouvoir aller à la reconsidération de

la qualité et en même temps assurer un développement économique durable», a-t-il dit. Dans ce sens, l'expert a fait savoir que les règlements techniques et normes imposés aux produits peuvent aussi constituer une protection pour son propre marché dans un contexte d'économie ouverte et libérale. «L'Algérie doit également protéger son marché en imposant ses propres exigences techniques sur les produits importés». a insisté Noureddine Boudissa. Pour rappel, les conditions et modalités de dédouanement et du contrôle de conformité des véhicules de tourisme et utilitaires d'occasion de moins de 3 ans, acquis par les particuliers résidents, ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n° 11. Selon ce décret exécutif n° 23-74 signé le 20 février en cours par le Premier ministre. Aïmene Benabderrahmane, le particulier

sique résidente en Algérie) est autorisé à acquérir auprès des personnes physiques ou morales un véhicule d'occasion pour sa mise en circulation en Algérie, «une seule fois tous les trois ans», à compter de la date de la déclaration de sa mise à la consommation. Il est entendu par véhicule d'occasion, tout véhicule, de tourisme ou utilitaire, usagé, dont l'âge «ne dépasse pas les trois ans», entre la date de sa première mise en circulation et la date de la souscription de la déclaration de sa mise à la consommation. Toutefois, il est autorisé d'importer uniquement les véhicules particuliers, de tourisme ou utilitaire, électrique ou à moteur à piston alternatif, à allumage par étincelle (essence) ou hybride (essence et électrique), selon le texte excluant ainsi les véhicules roulant au diesel.

Meriem Benchaouia

Plan spécial de lutte contre les incendies et dangers liés à la saison estivale

■ La Protection civile se prépare d'ores et déjà pour assurer une saison estivale sans risques, avec un plan mûrement réfléchi qui sera effectif à partir de mai prochain.

Par Louisa A. R.

es préparatifs ont déià été entamés par les soldats Ainsi, dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2023 et de la campagne nationale de lutte contre les feux de forêt et des dangers liés à cette saison, la Direction générale de Protection civile a mis en place un plan national de communication préventif. «La Protection civile a mis en place un plan de communication sur les risques liés à la saison estivale, en collaboration avec tous les partenaires concernés par les différents risques liés notamment à la saison estivale», a expliqué le responsable de l'information au niveau de la Direction générale de la Protection civile, le capitaine Nassim Bernaoui. Le même responsable a déclaré en marge d'une rencontre régionale liée à la préparation de la saison estivale et à la lutte contre les incendies de forêt, que ce dispositif, qui sera mis en œuvre à partir de mai prochain, comprend des campagnes de sensibilisation sur les dangers de la baignade et la protection contre les incendies de forêt, les cultures agricoles, l'empoisonnement au scorpion et les accidents de la circulation, mettant l'accent sur les portes ouvertes. les semaines de sensibilisation et de prévention qui seront organisées à grande



échelle. Au cours de cette rencontre de deux jours, qui regroupe 65 cadres de 28 directions de la Protection civile des wilayas du centre-ouest, du sud-ouest et du sud, ainsi que la Cellule nationale de formation et d'intervention, les participants débattront de ce dispositif, évalueront le bilan annuel enregistré en 2022 et présenteront des propositions pour rendre les mesures préventives plus efficaces et améliorer les interventions de l'année en cours, selon le même responsable. Dans ce contexte, l'accent sera mis sur la nécessité d'utiliser de manière optimale les plateformes numériques et les nouvelles technologies de communication développées l'année dernière, y compris les applications de gestion des moyens opérationnels et de suivi des incidents exceptionnels tels que les incendies de forêt. Ces applications, notamment celles liées au suivi des incidents de la saison estivale, permettent la collecte et la consolidation d'informations en temps réel et la prise de mesures et de procédures dans un délai court qui assure la bonne répartition des movens et une intervention efficace dans divers cas. Il est à noter que la générale Protection Civile s'est dotée, pour la saison d'été 2023, d'un dispositif composé de 65 colonnes mobiles de lutte contre l'incendie, comprenant 3 770 aides et environ 650 véhicules, en plus des capacités de 505 unités de terrain dotées des équipements les plus récents, et 9 404 aides au sein du dispositif gardes-côtes (428 plages), dont 8 416 aides saison-L. A. R.

Algérie-UE

Josep Borrell à Alger

Josep Borrell, haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, est depuis hier en Algérie. Cette visite de deux jours, la première du genre de M. Borrell en Algérie depuis sa prise de fonction en décembre 2019, est l'occasion d'évoquer de nombreux sujets d'actualité bilatérale et internationale. Dans un com-muniqué, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a indiqué que «le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, effectuera une visite en Algérie, les 12 et 13 mars 2023». «Le Haut représentant de l'UE sera reçu en audience par le président de la République, Abdelmadjid Republique, Tebboune, ainsi que par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane», a indiqué le communiqué du ministère des AE. La même source a affirmé que «la visite du Haut représentant de l'UE s'inscrit dans le sillage de la visite en Algérie du président du Conseil européen, Charles Michel, effectuée en septembre 2022, marquant la volonté de l'Algérie et l'UE de rehausser leur coopération dans tous les domaines». Le même communiqué précise que cette visite sera l'occasion «de poursuivre le dialogue politique entre les deux parties et de faire le bilan de la

coopération et les perspectives de son approfondissement, dans le cadre d'une mise en œuvre équilibrée et adaptée de l'Accord d'association Algérie-UE». Et de conclure en soulignant que «cette halte bilatérale devra, en outre, permettre aux deux partenaires d'examiner les questions régionales et internationales d'intérêt commun, au premier rang desquelles figurent le Sahel, la Libve, le Sahara occidental et la question palestinienne».

Massi Salami

Saturation du centre d'enfouissement technique de Oued Fali (Tizi Ouzou)

23 communes sommées de prendre en charge les déchets de leurs populations

Vingt-trois communes de la wilaya de Tizi Ouzou viennent d'être mises en demeure de prendre en charge le traitement des déchets ménagers à compter du 1° mai prochain. En effet, la direction du centre d'enfouissement technique Oued Fali de la commune de Tizi Ouzou a annoncé, hier, l'arrêt de la prise en charge des déchets ménagers de 23 communes, les invitant à dégager les sites pour installer leurs propres décharges

hier par le directeur de cet établissement, Belkacem Bellil, sur les ondes de la radio locale. La saturation dudit CET est à l'origine de cette décision qui était dans l'air depuis plusieurs années. Faute de CET ou autre structure de prise en charge des déchets, ces 23 communes acheminent leurs ordures ména gères vers le CET de Oued Fali du chef-lieu de wilaya, conçu au départ pour trois communes.

Cela n'a fait que réduire la durée de vie de cette structure. A noter que la question du traitement des déchets ménagers demeure préoccupation majeure dans la wilaya de Tizi Ouzou, confrontée à une prolifération de dépotoirs sauvages à l'intérieur comme à la périphérie de ses villes et villages. Même les parcs naturels et forêts connaissent ce phénomène, alors que de nombreux projets de création de nouveaux CET font face aux

oppositions des riverains. Toutes les initiatives de prise en charge des déchets ménagers, notamment les opérations pilotes de recyclage et tri de déchets, demeurent insuffisantes pour atténuer un tant soit peu les conséquences néfastes de la prolifération des décharges sauvages. Pour rappel, en octobre de l'an dernier, le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, avait tiré la sonnette d'alarme, alertant que la ville de Tizi-Ouzou n'aura pas

Une impérieuse réconciliation

LA QUESTION DU JOUR

Suite de la page une

ais un événement n'est pas important parce que détrompant les attentes il s'est produit, ou seulement parce qu'il a surmonté des obstacles en principe infranchissables, il l'est davantage par ses conséquences, en vue desquelles des efforts ont été consentis pour le faire exister. Et alors de deux c h o s e s l'une : ou bien il se prolonge en elles, ou bien il n'y parvient pas. Dans le cas de celui dont il est auestion, s'il ne débouchait sur aucune des solutions espérées par les uns, redoutées par les autres, qui font sa raison d'être, ce serait comme s'il se renversait en son contraire. Au lieu de mettre définitivement fin à la marche à la guerre, entre d'un côté l'Iran, et de l'autre une coalition sunnite dirigée non pas par l'Arabie saoudite mais par Israël, par cela seul qu'il a été possible, il rendrait par son échec cette même guerre inévitable. Israël aspire à cette guerre non pas tant par crainte d'un Iran en possession de l'arme nucléaire que pour constituer une alliance militaire régionale dont bien sûr il se voit assumer la direction. Il ferait d'une pierre deux coups s'il y parvenait : il détruirait l'Iran, son ennemi juré, et il liquiderait la cause palestinienne, deux réalisations majeures obtenues qui plus est avec la collaboration des Arabes. Or pour que le rétablissement des relations irano-saoudiennes n'aboutisse pas à terme à un échec, il faut qu'il se traduise par des solutions aux crises nées de détérioration de ces mêmes relations, puis de leur rupture. Au Yémen, en Svrie. et au Liban, la rivalité mettant aux prises l'Arabie saoudite et l'Iran, a provoqué les divisons, les affrontements, et les souffrances que l'on connaît, qui sont condamnés à se poursuivre si ces deux puissances régionales ne s'entendent pas pour y mettre fin. Deux guerres et une paupérisation poussée jusqu'à la misère, celle du Liban, un pays pourtant en paix, des tragédies innombrables, une descente aux enfers qu'il est urgent de stopper, dont il faut ensuite renverser le cours. Un but d'ensemble qui exige pour sa réalisation plus que le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Iran et l'Arabie saoudite, leur complète réconciliation, leur alliance dans un monde en recomposition.

acheminer ses déchets ménagers dans moins d'une année en raison de la saturation du centre d'enfouissement technique de Oued Fali, et appelant à la levée des contraintes, dont les oppositions de riverains pour la réalisation des quatre CET, en souffrance depuis 2014

Hamid Messir

- Justice ——

Le ministre Abderrachid Tabi appelle à accorder davantage d'intérêt aux femmes juges

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a mis en avant, samedi à Alger, l'importance d'accorder davantage d'intérêt aux femmes juges, en vue de leur permettre de promouvoir la justice pour être au diapason des attentes du citoyen.

Par Halim N.

ntervenant lors d'une cérémonie à l'occasion de la Journée internationale des femmes juges, célébrée le 10 mars de chaque année et organisée par le Syndicat national des magistrats (SNM), en présence du président de la Cour suprê-Tahar Mamouni et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, M. Tabi a souligné l'importance d'«accorder davantage d'intérêt aux femmes juges pour contribuer activement à opérer le progrès escompté en vue de réaliser les obiectifs du développement. conformément au Plan-cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable 2023». Il a, dans ce contexte, invité les juges algériennes à «promouvoir la justice pour être au diapason des attentes du citoyen».Le ministre a mis en exergue «le rôle actif de la femme juge dans le système judiciaire et sa participation au renforcement du pouvoir judiciaire, ainsi que l'accomplissement de ses missions, avec responsabilité, afin de contribuer à la consécration de l'Etat de droit et à la protection des droits et des libertés». Et d'ajouter que la célébration de cette Journée internationale «intervient pour affirmer la participation active de la femme à la prise de décision à tous les niveaux, en vue de réaliser l'égaet le développement durable». Il a également souligné «la place importante occupée par la femme affiliée au corps de la magistrature dans le proces-



sus de développement, notamment à la lumière des acquis réalisés que l'Etat veille à renforcer davantage, en assurant l'accès de la femme algérienne à de hautes fonctions dans de nombreux secteurs, particulièrement la justice, en guise de reconnaisance de ses compétences, ses capacités et son excellence, tel que l'a si bien affirmé le président de la République dans son allocution à l'occasion de la Journée internationale de la femme». Dans le cadre de la

célébration de cette journée et en reconnaissance du statut des femmes juges en Algérie, un timbre postal a été émis à cette occasion, a-t-il rappelé, considérant que cette symbolique renferme «des connotations fortes et profondes exprimant le combat mené par la femme algérienne de manière générale, et les femmes juges de manière plus particulière, pour arracher leurs droits et réaliser le principe d'égalité à l'homme». De son côté, le président du SNM, Laïdi

Aoudeche, a indiqué que la femme juge en Algérie «a réussi à occuper la place qu'elle mérite au sein du corps des magistrats, au vu de leur nombre qui est près de la moitié du nombre total de magistrats à l'échelle nationale, et de par les postes de responsabilité et les hautes fonctions qu'elles occupent dans ce domaine». La femme algérienne est parvenue «à s'imposer au niveau de l'ensemble des juridictions, le pouvoir judiciaire en tête et à accéder à des ins-

tances régionales et internationales, qu'elle représente d'ailleurs avec brio», a-t-il précisé, rappelant que la Constitution «a consacré le principe d'égalité dans tous les secteurs d'activité, dont la magistrature, en abrogeant la distinction entre les deux sexes en matière de droits et d'obligations». A noter que plusieurs femmes juges, parmi elles des retraitées, ont été honorées à l'occasion de leur Journée internationale.

H. N.

Université

Le Professeur Boualem Saidani n'est plus

Le Professeur Boualem Saidani, ancien directeur général des enseignements et de la formation supérieure au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et ancien recteur de l'université de Béjaia, est décédé vendredi soir à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, rapporte, samedi, un communiqué de l'université de Béjaia.

Chercheur émérite en génie des procédés, électrochimie et corrosion des métaux, et auteur de deux brevets internationaux, l'un déposé en France en 2012 et l'autre aux Etats-Unis en 2016, le défunt aura été l'un des artisans les plus en vue des enseignants et gestionnaires de l'université de Béjaia, passant par toutes les étapes, depuis son arrivée en 1989 jusqu'à gravir le haut de l'échelle, en janvier 2013, où il a été nommé recteur. Lauréat des universités

«Pierre et Marie Curie» et «Paris 7» où il a soutenu sa thèse de Doctorat, il a aussitôt (1989) rejoint Béjaia où il a officié en tant qu'enseignant-chercheur et occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment chef de département, directeur d'institut et doyen de faculté.

Il est auteur d'une cinquantaine de publications et a encadré une dizaine de soutenances de thèses de Doctorat, avant de se voir nommé directeur général au ministère de tutelle, en avril 2020. Suite à cette disparition, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Baddari, a présenté ses condo-léances et sa profonde sympa-

thie à la famille du défunt. L'enterrement a eu lieu hier, au cimetière d'Assiouene, dans son village natal Cheriha, dans la commune de Bouandès, wilaya de Sétif.

Ghani Y.

Aujourd'hui et demain à Alger

58° session du Conseil des ministres arabes de la Santé

JAlgérie abrite, aujourd'hui et demain, les travaux de la 58° session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé, placée sous le slogan «Renforcer la sécurité sanitaire pour améliorer la santé de la population et se préparer aux prochaines pandémies», a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère de la Santé.

Présidée par l'Algérie, la 58° session ordinaire du Conseil des ministres arabes de la Santé traitera de questions stratégiques

d'intérêt pour le monde arabe, notamment l'action arabe commune dans le domaine de la santé, l'échange d'expertise et d'expériences en matière de santé et l'examen des propositions de création d'organismes de santé à même de relancer la coopération entre les pays arabes, a précisé le communiqué. Il sera également question de «l'intensification des efforts dans la lutte contre les maladies, la santé-environnement et le tourisme médical», a ajouté la

même source. L'ordre du jour prévoit aussi l'examen des propositions algériennes de création d'une Agence arabe pour le développement de la santé et d'un Centre arabe de coopération et de recherche sur le VIH pour renforcer la coopération arabe en matière de santé, avec «la mise en avant du rôle central de l'Algérie dans le monde arabe dans ce domaine». Les propositions de l'Algérie ont été bien accueillies par les Etats membres, eu égard à l'importan-

ce de ces deux organismes qui se veulent des «plateformes idoines pour le renforcement de l'action arabe commune, la coordination des politiques et l'amélioration des performances dans les domaines de la santé». L'Algérie «coordonnera ses efforts avec les secteurs ministériels concernés pour concrétiser le projet et abriter les sièges de ces deux organismes, qui contribueront au renforcement de la position arabe dans le monde», selon le communiqué. M. L.

Pétrole

Aramco annonce des bénéfices «records» en 2022

■ Le géant pétrolier saoudien Aramco a annoncé, hier, des bénéfices «records» en 2022, grâce à l'envolée des cours du brut dans le sillage de la guerre en Ukraine, dopant l'économie du premier exportateur mondial de brut. La compagnie, détenue en grande partie par l'État saoudien, a dégagé un bénéfice net de 161,1 milliards de dollars l'année dernière, en hausse de 46 % sur un an, selon un communiqué publié à la Bourse de Ryad.

Par Salima K.

s'agit des profits les plus élevés pour Aramco depuis sa cotation en bourse, a précisé le texte. Le géant pétrolier a introduit 1,7 % de ses actions à la Bourse saoudienne en décembre 2019, levant 29,4 milliards de dollars lors de la plus grande introduction en bourse de l'histoire. «Aramco a réalisé une performance finan-cière record en 2022, avec la hausse des prix du pétrole due à la hausse de la demande à travers le monde», a commenté le P-DG de la compagnie, Amin Nasser, cité dans le communiqué. Comme les majors Shell, Chevron, ExxonMobil, TotalEnergies et PB, qui ont engrangé des bénéfices records de 151 milliards de dollars en 2022, Aramco a largement bénéficié de la forte reprise de la demande de pétrole après la pandémie et la flambée des prix consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans ce contexte, «il aurait été difficile pour Aramco de ne pas enregistrer une forte performance en 2022», a réagi Robert Mogielnicki du centre de réflexion Arab Gulf States Institute à Washington. Si les cours de l'or noir ont reculé depuis les pics de 2022, ils devraient rester élevés cette année, soutenus notamment par la baisse de la production approuvée en octobre dernier par l'Opep+, l'alliance des pays exportateurs dirigée par Ryad et Moscou. Cette décision avait été sévèrement critiquée à l'époque par Washington. «Je ne m'attends pas à une nouvelle année record pour Aramco en 2023, mais la performance devrait rester solide», a estimé Robert Les installations Mogielnicki. pétrolières d'Aramco ont subi ces dernières années des attaques de drones et de missiles, revendiquées par les rebelles Houthis du Yémen voisin, soutenus par l'Iran. Mais le rétablissement des liens diplomatiques entre Ryad et Téhéran, annoncé vendredi après sept ans de rupture, pourrait permettre de réduire ces risques dans les mois à venir.

Dépenses publiques

Les bénéfices d'Aramco ont alimenté la croissance économique du royaume du Golfe, dont le PIB a augmenté de 8,7 % en 2022, selon les estimations officielles, soit le taux le plus



élevé parmi les pays du G20. Le premier exportateur de brut au monde, qui cherche à diversifier son économie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures, s'est félicité jeudi du bond des activités hors hydrocarbures au quatrième trimestre 2022, de 6,2 % en glissement annuel, selon l'autorité saoudienne des statistiques. Mais cette croissance a été tirée par les dépenses publiques qui seront «toujours liées, dans une certaine mesure,

aux recettes pétrolières», a nuancé Justin Alexander, directeur du cabinet Khalij Economics, en soulignant le rôle central d'Aramco dans la première économie du monde arabe. L'Arabie saoudite s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2060, sans renoncer aux investissements dans les énergies fossiles, suscitant le scepticisme des organisations de défense de l'environnement. Aramco a lancé en 2022 «le plus

grand programme d'investissement de son histoire, en augmentant ses dépenses d'investissement de 18 % à 37 6 milliards de dollars», a indiqué Amin Nasser dans le communiqué. Aramco s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre à net zéro sur ses sites industriels d'ici à 2050. Cet objectif ne prend pas en compte les émissions produites par les pétrole consommateurs du saoudien à l'étranger. S. K.

Thème d'une journée d'étude à Alger

Les mécanismes de financement des projets touristiques et hôteliers en débat

e ministre du Tourisme et de ∎l'Artisanat, Yacine Hamadi, a présidé, samedi à Alger, l'ouverture des travaux d'une journée d'étude placée sous le thème «Mécanismes de financement des projets touristiques et hôteliers en Algérie». Intervenant à l'ouverture de cette journée, organisée par la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid. le ministre du Tourisme a affirmé que «le fon-

cier demeure le principal socle pour mobiliser les investissements, et qui fait actuellement l'objet d'une opération d'assainissement afin de le mettre à la disposition des investisseurs sans contrainte aucune», annoncant «le classement de 25 nouvelles zones d'expansion touristique (ZET) destinées essentiellement à des projets écologiques, notamment dans les régions montagneuses et les Hauts-Plateaux». M. Hamadi a également relevé l'intérêt de cet événement qui devra «focaliser sur un élément-clé dans les pro-

jets touristiques, en l'occurrence l'aspect financier», rappelant que «l'Etat a franchi de grands pas dans ce sens, particulièrement à travers la facilitation des procédures bancaires et de l'octroi de crédit ainsi que des modes de son remboursement au profit des projets hôteliers et touristiques». Cette démarche contribuera, selon le ministre, à «attirer un nombre plus important de touristes, qui enregistre une tendance haussière chaque année à la faveur de la stratégie de marketing et de promotion de la destination Algérie, mise en

œuvre avec l'association des différentes parties prenantes, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, outre la coopération fructueuse menée avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)». De son côté, le président de la FNHT, Abdelouahab Boulefkhad, a souligné l'importance de cette journée d'étude en vue de «débattre des mécanismes de soutien à l'investissement touristique, afin de promouvoir le secteur de manière à contribuer à la croissance économique».

N. T

Préparatifs du ramadhan

Rezig rencontre des associations de protection du consommateur

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, samedi à Alger, une réunion de coordination avec les représentants d'associations de protection du consommateur, consacrée au suivi des préparatifs du prochain mois de ramadhan, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui intervient à la veille de l'ouverture de marchés de proximité au niveau de 58 wilayas, a permis d'aborder plusieurs questions relatives à la préparation du mois de

ramadhan, ajoute le communiqué. Les représentants de l'Organisation nationale de protection du consommateur, de l'association «Amane» pour la protection du consommateur, de l'Organisation algérienne pour la défense du consommateur «Himyatec», de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ont pris part à cette réunion qui s'est déroulée au siège du ministère, précise la même source.

R. E.

Bourses

Les groupes du CAC 40 rachètent leurs actions par paquets de milliards d'euros

Nombre de membres de l'indice ont annoncé, à l'occasion de la publication de leurs résultats annuels, des programmes de rachats d'actions. Cette forme de retour à l'actionnaire offre une flexibilité bienvenue dans des temps incertains. La moisson aura été fructueuse pour les groupes du CAC 40. La saison

des résultats vient de s'achever, avec un total de 138,7 milliards d'euros de bénéfices, et aucun groupe appartenant au célèbre indice n'a abaissé son dividende au titre de l'exercice 2022. Pour la plupart d'entre eux, il a même significativement progressé. Mais le dividende ne constitue pas la seule forme de retour à l'actionnai-

re. Nombre de groupes ont également annoncé, lors de la publication de leurs résultats ou peu après, comme LVMH, des programmes de rachats d'actions. C'est le cas entre autres d'Axa, Carrefour, BNP Paribas, Stellantis, TotalEnergies ou encore de Saint-Gobain. En se basant sur les différentes annonces de sociétés. BFM

Bourse a recensé un total de 12,9 milliards d'euros de programmes de rachats d'actions annoncés, dont la part du lion revient à BNP Paribas avec 5 milliard d'euros, dont un peu plus de 4 milliards d'euros sont liés à la cession de son ex-filiale américaine Bank of the West.

-Tamanrasset-

Nette amélioration de l'attractivité touristique

■ L'attractivité touristique de la région de Tamanrasset s'est beaucoup améliorée, notamment avec les facilités décidées par les pouvoirs publics, relatives à l'octroi de visas aux touristes étrangers, à l'effet de promouvoir le tourisme saharien.

Par Hania T.

effet, les nouvelles procédures d'octroi de visas aux touristes décidées étrangers, par l'Etat en vue de soutenir le saharien, figurent parmi les facteurs avant tiré sensiblement vers le haut le nombre touristes internationaux venus à Tamanrasset pour découvrir et apprécier la beauté et la richesse de ses sites naturels et archéologiques.

Les données de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) font ainsi état de 639 touristes de différentes nationalités ayant visité la région de l'Ahaggar de septembre dernier à la fin février, contre seulement 238 enregistrés durant toute la saison du tourisme saharien précédente, c'est-à-dire d'octobre 2021 à mai 2022.

Outre l'application de ces mesures, la Direction du tourisme a expliqué aussi la forte attractivité de la région de Tamanrasset par le renforcement des structures hôtelières pour sortir du marasme qu'a connu le secteur durant la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19.

Profitant d'une série de voyages organisés, les touristes venus des quatre coins de la planète ont jeté leur dévolu sur l'Ahaggar, une destination touristique par excellence, renfermant d'innombrables atouts attrayants, tant en sites naturels et culturels qu'historiques, selon Ahmed Hamdaoui, propriétaire de l'agence de voyages «Takouba».

La région de l'Ahaggar offre donc une panoplie de sites naturels et de vestiges historiques, dont le majestueux mont de l'Assekrem, mondialement célèbre comme site à partir duquel sont observés des lever et coucher du soleil d'une rare beauté, en plus d'autres sites disséminés à travers la wilaya, à l'instar du grand Tidikelt (In-Salah), des zones de Tazrouk, Tit, Ahnet Tafdest et Abalessa où se trouve la sépulture de Tin-Hinane, la reine des Touareg.

Le Parc national de l'Ahaggar, un musée à ciel ouvert, riche en sites témoignant de l'ancienne présence humaine, lui conférant l'honneur d'un classement au patrimoine universel conservé. draine, quant à lui, tout au long de l'année des flux de touristes venus découvrir des peintures et gravures rupestres d'animaux, de signes d'une ancienne présence humaine et de ses rites, ainsi que d'écrits en Tifinagh.

Cette diversité naturelle et culturelle est enrichie par d'autres repères cultuels et culturels, dont le lieu d'ermitage du Père Charles de Foucauld à Tamanrasset, le ksar de Moussa Agh-Amestane, ainsi que les zaouïas et anciens lieux de culte au cachet architectural typique.

Tous ces atouts et potentialités touristiques que renferme la wilaya de Tamanrasset devraient être néanmoins davantage exploités, de l'avis des professionnels du tourisme, et ce, à l'effet de promouvoir le tourisme saharien dans la région.

Adnane Benmassoud, gérant de l'agence de voyages «Amskour», considère, à ce titre, qu'une meilleure exploitation des potentialités et atouts touristiques de Tamanrasset contribuera sans nul doute au développement du tourisme saharien puisque des projets d'investissement verront le jour dans notamment le domaine de l'artisanat traditionnel.

Cet opérateur touristique n'a toutefois pas manqué de saluer les mesures prises par les pouvoirs publics au profit des touristes étrangers. «Ces mesures traduisent bel et bien la volonté



de l'Etat de redynamiser le tourisme saharien», a-t-il soutenu.

Renforcement des structures hôtelières pour promouvoir le tourisme saharien

Les pouvoirs publics ont aussi accordé un intérêt particulier à l'investissement touristique, en créant des structures hôtelières, lesquelles ont «contribué fortement à impulser le tourisme du désert», estiment les propriétaires de plusieurs agences de voyages de la région, approchés par l'APS.

La wilaya de Tamanrasset a vu donc la réalisation récemment de deux hôtels, portant ainsi à 17 le nombre des structures touristiques (hôtels et camps traditionnels), avec une capacité d'hébergement de plus de 1 000 lits, en sus de 94 agences de voyages agréées.

Dans le souci de renforcer

davantage les capacités d'accueil dans cette wilaya de l'extrême sud du pays, le secteur prévoit aussi la réalisation de plusieurs installations touristiques, dont une trentaine d'investissements sont localisés au niveau de la zone d'expansion touristique (ZET) occupant une superficie de 45 hectares à l'entrée de la capitale de l'Ahaggar, selon la Direction du tourisme et de l'artisanat.

Н. Т.

Crédit populaire d'Algérie

Généralisation du paiement électronique des bénéficiaires de logements «AADL» à Tlemcen

e directeur général du Crédit populaire d'Algérie (CPA), Ali Kadri, a déclaré, samedi à Tlemcen, qu'il a été procédé à la généralisation de l'opération de paiement en ligne pour toucher les bénéficiaires de logements de location-vente «AADL» de la wilaya.

M. Kadri, qui était en compagnie des autorités de la wilaya, a indiqué, lors de l'inauguration du nouveau siège, groupe d'exploitation de Tlemcen du CPA et de la nouvelle agence «Ibn Khamis» (437) et un espace numérique

qui lui est rattaché, que cet établissement financier a généralisé le service de paiement électronique, lequel comprend également les bénéficiaires de logements «AADL» de la wilaya pour payer les loyers à travers cet espace numérique.

Le même responsable a souligné que cette opération, lancée en ce mois de mars, se déroule de manière sécurisée et gratuite depuis l'appartement ou le télephone, ce qui épargne aux bénéficiaires de logements AADL des déplacements pour payer leurs lovers.

M.Kadri a fait savoir, par ailleurs, que la banque participe à la réalisation de tout le programme et aux mesures prises par les pouvoirs publics dans le cadre du développement économique du pays, annonçant que plusieurs autres opérations seront réalisées, à savoir le développement de la finance islamique qui a donné en 2020 des résultats satisfaisants pour la banque.

Le premier responsable du CPA a annoncé aussi l'ouverture

de deux banques au Sénégal et en Mauritanie, de concert avec l'établissement qu'il supervise, la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) et la Banque extérieure d'Algérie (BEA), pour permettre aux établissements algériens d'augmenter le niveau des transactions commerciales et faciliter les échanges économiques entre l'Algérie et ces deux pays africains ainsi que leurs pays voisins.

Fatah N.

Adrar

Plus de 50 exposants attendus au Salon national de la tomate

lus de 50 exposants prennent part au Salon national de la tomate du 11 au 13 mars dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris, samedi, des organisateurs. Organisée conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie «CCI-Touat» et la Direction du commerce et de la promotion des exportations

(DCPE) en coordination avec les services de la wilaya d'Adrar, cette manifestation intervient en application des directives des hautes instances du pays, issues notamment des Assises nationales de l'agriculture portant relance de l'agronomie saharienne, notamment dans cette région tomatière, a indiqué le DCPE,

Mebarak Aichi.

M. Aichi a, à ce titre, indiqué que les pouvoirs publics s'emploient à relancer la fête annuelle locale de la tomate, dont la dernière en date remonte à 2019, marquée par des activités culturelles et récréatives, et à la hisser à une édition nationale à vocation économique, agricole, com-

merciale et culturelle.

Placée sous le signe «Production, transformation et exportation», cette manifestation vise la relance de la culture de la tomate dans cette région exportatrice aux grandes potentialités productrices, la promotion de l'industrie manufacturière et l'équipement par les exposants

des cultivateurs de la tomate en matériels et outils agricoles nécessaire à ce segment cultural. Ce salon constitue également un espace pour encourager les promoteurs agricoles, la commercialisation du produit à l'échelle locale et nationale, ainsi que le montage de projets créateurs d'emplois.

R. R.

Festival de danse contemporaine d'Alger

«Bow't trail Retrospek», un dialogue entre présent et passé

■ La troisième soirée de la onzième édition du Festival international de danse contemporaine a été marquée par un spectacle de haute facture de la chorégraphe canadienne Rhodnie Désir et des prestations de compagnies algériennes provenant de plusieurs wilayas.

Par Abla S.

ntitulée «Bow't t ail Retrospek», ce spectacle est une occasion pour apprécier le talent de cette artiste de renommée. Un public, relativement nombreux, a chaleureusement applaudi la performance de la danseuse et chorégraphe Rhodnie Désir. «Bow't trail Retrospek» est une œuvre qui s'ancre dans la migration et le déplacement forcé des populations à travers un dialogue entre le présent et le passé, basée sur des témoignages récoltés dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amériques.

D'une durée de 35 minutes, cette œuvre est le fruit de plusieurs années de recherches sur les origines et l'ancestralité plurielle, à travers un voyage parcourant plusieurs pays du continent africain, Haïti, le Brésil, le Canada et le Mexique.

Puisant dans toutes les cultures et les rythmiques africaines déployées par les peuples, «Bow't trail Rétrospek» ressuscite la traite des esclaves et la douleur de l'exil forcé des populations africaines, à travers une écriture chorégraphique enrichie par des images documentaires et une création musicale «live».

Accompagnée sur scène par les musiciens Jahsun, spécialiste de la polyrythmique et le beatmaker Engone Endong, Rhodnie Désir est soutenue dans sa performance corporelle par des rythmiques transcendantes avec des sonorités rock, appuyées de projections d'images et des sons aux dimensions plurielles.



«La conception lumière, dominée par la couleur bleue, très présente, fait référence à des lieux et espaces mythiques et permet de transcender», explique l'artiste. Faisant référence aux tambours, l'artiste a utilisé des boîtes en bois, une démarche créative pour «multiplier le corps», a-t-elle expliqué.Pour sa part, la troupe de danse contemporaine de la Maison de la culture de Tizi-Ouzou a présenté sa création intitulée «Résurrection», un spectacle de trois tableaux exécuté par huit danseurs. L'idée du spectacle se base sur le regard souvent «négatif» et méprisant d'une société hostile à la création et à l'artiste. «Résurrection» porte sur scène l'histoire d'un danseur «anxieux», qui se réveille sur le lit d'un hôpital psychiatrique. Ne supportant plus le mépris, le danseur tente de se libérer de l'emprise de sa société et se bat pour pratiquer son art et s'affirmer

La troupe «KBS» de Ain Defla a présen-

té, quant à elle, son spectacle «J'ai perdu ma gravité», une danse corporelle «expressive» conçue par le danseur Hadj-Ahmed Yahia Zakaria. Sa création, dit-il, se base sur l'introspection, loin de la danse rythmique qui, elle, sert plus l'interprétation. «Osmose», autre spectacle présenté lors de cette soirée, met en scène en dix minutes les performances individuelles et collectives de six danseuses formées par la chorégraphe Nouara

Idami, directrice de la coopérative artistique éponyme. La chorégraphe et danseuse Samar Bendaoud a présenté «Journal intime», extrait d'une création montée par sa compagnie éponyme, exécutée par trois danseuses. Le spectacle raconte, par le mouvement, le monologue interne des danseuses. «Journal intime n'interprète pas, mais raconte et véhicule un vécu, un ressenti», résume Samar Bendaoud. A. S.

Présentée en avant-première au TNA

«La véridique histoire de Hourya», un hommage pour le combat de la femme

e Théâtre national algérien (TNA)
Mahieddine-Bachtarzi a accueilli,
samedi, l'avant-première de la pièce théâtrale «La véridique histoire de Hourya»,
produite par le théâtre régional de Djelfa –
Ahmed-Ben-Bouzid – et mise en scène
par Ahmed Khoudi, à partir d'un texte écrit
par l'écrivain martiniquais, ami de la révolution algérienne, Daniel Boukman.

Présentée dans le cadre des festivités marquant le soixantenaire de l'indépendance, la pièce théâtrale retrace les différentes étapes de la résistance de la femme algérienne ainsi que sa contribution active, aux côtés de l'homme, à la lutte contre la colonisation française, à travers le personnage de Hourya, comme symbole de lutte contre toutes formes d'oppression et d'aliénation, et de rejet des atrocités et sévices infligés aux Algériens.

Pendant plus d'une heure, les férus de théâtre présents dans la salle Mustapha-Kateb ont été éblouis par les scènes poétiques et chorégraphiques, qui mettaient en lumière la contribution des femmes algériennes aux principales haltes de notre histoire révolutionnaire, à l'instar des résistances populaires, des massacres du 8 mai 1945 et du déclenchement de la guerre de Libération du 1er novembre 1954.

Le metteur en scène a su insuffler un brin de poésie et de lyrisme à cette œuvre pour raconter l'épopée de «Hourya», une femme algérienne fière et pétrie de valeurs. La scénographie a été confiée au talentueux Nadjem Cherad, tandis que la chorégraphie a été signée par Riad Beroual et la composition musicale est l'œuvre de Abdelmadjid Fritis. Les rôles ont été interprétés par Nacera Benyoucef, Leila Benattia, Chahd Rym Zouailia, Kheira Hmida, Yazid Sahraoui, Ahmed Hassan, Mohamed Amroune, Ayman Fitas, Djelloul Saadi, Messaoud Regab, Marouane Kihel et Chentoufa Brahim Khalil

Le metteur en scène Ahmed Khoudi a précisé, à cette occasion, que la pièce se veut «une reconnaissance au rôle de la femme algérienne dans la lutte contre la colonisation», soulignant avoir fait appel pour l'incarner aux techniques de plusieurs écoles et courants, dont l'épopée et la tragédie, en l'agrémentant de chant et de musique. «La véridique histoire de Hourya» sera présentée au public du théâtre régional de Djelfa les 19 et 20 mars, a-t-il fait savoir. De son côté, le directeur du théâtre régional de Djelfa, Nacer Khellaf, a indiqué que la pièce est «dédiée à la mémoire du grand révolutionnaire Frantz Fanon», ajoutant que «c'est aussi un hommage appuyé à l'ami de la Révolution, Daniel Boukman, qui a écrit ce texte pour immortaliser le rôle de la femme algérienne».

Festival international de la musique Diwane

Béchar accueille la dixième édition

a dixième édition du Festival culturel international de la musique Diwane se tiendra pour la première fois à Béchar en octobre prochain, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs. Les dates exactes du déroulement de cette manifestation musicale internationale, qui aura lieu pour la première fois à Béchar, seront fixées prochainement après la finalisation du programme de représentations artistiques en coordination avec la tutelle, a précisé à l'APS le commissaire du festival, . Lahcen Tourki. «Nous prévoyons pour la 10° édition la participation de groupes musicaux et autres artistes issus de certains pays africains et maghrébins, en plus de la participation des trois lauréats du 14° Festival culturel national de la musique et danse Diwane d'Ain-Sefra (Naâma), qui s'est déroulé du 29 décembre 2022 au 1° janvier 2023», a-t-il fait savoir. Des conférences-débats sont au menu du programme académique de ce festival international, a ajouté M. Tourki. La décision de la délocalisation du Festival international de

la musique Diwane de la ville d'Alger à celle de Béchar est intervenue du fait que cette dernière est considérée comme la «capitale nationale du Diwane, faisant partie intégrante du patrimoine national musical et chorégraphique ancestral», a-t-il fait savoir. Elle intervient également dans le cadre de la révision des outils de gestion et d'organisation des manifestations culturelles nationales et internationales à travers le pays, ainsi que de la conception générale de la culture et de ses valeurs civilisationnelles, a-t-on rappelé.

La délocalisation de ce Festival international d'Alger à Béchar sera sans doute d'un apport important au renforcement des activités culturelles de dimension internationale dans la région, sans oublier, en outre, que ce rendez-vous culturel coıncidera avec le début de la saison du tourisme saharien, une opportunité pour promouvoir la destination Saoura, ont estimé des acteurs culturels et opérateurs touristiques locaux.

L. B.

Visite de Blinken la semaine prochaine pour faire avancer la paix

■ Le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, se rendra la semaine prochaine en Éthiopie, où il s'efforcera d'aider à consolider un fragile accord de paix et à jauger de la revitalisation des relations entre les États-Unis et leur allié éthiopien, a annoncé, vendredi,

le département d'État.

Par Rosa C

Blinken se rendra également au Niger, ■où il participera notamment, pour la toute première visite dans le pays d'un secrétaire d'État américain, à des discussions sur la coopération sécuritaire dans la région du Sahel. A Addis-Abeba mercredi et ieudi, il conduira notamment des entretiens sur la mise en œuvre de l'accord de paix du 2 novembre au Tigré et il rencontrera des partenaires humanitaires et des acteurs de la société civile pour parler de sécurité alimentaire et droits humains, selon un communiqué du département d'État. Cet accord de paix est intervenu après deux ans d'une guerre entre le gouvernement éthiopien et les rebelles du Tigré qui a ravagé cette région septentrionale de l'Éthiopie. L'accord de paix du 2 novembre à Pretoria, en Afrique du Sud, prévoit notamment un désarmement des forces rebelles, le rétablissement de l'autorité fédérale au Tigré et la réouverture des accès et communications vers cette région coupée du monde depuis mi-2021. Le bilan précis de ce conflit jalonné d'exactions, qui s'est déroulé largement à huis clos, est inconnu. L'envoyé de l'Union africaine pour la Corne l'Afrique, Olusegun

que jusqu'à 600 000 personnes auraient été tuées. Les accès au Tigré étant restreints, il est impossible de vérifier de manière indépendante la situation sur le terrain. Depuis la signature de l'accord de Pretoria, le courant a été rétabli dans certaines parties du Tigré, ainsi que les liaisons États-Unis aériennes. Les s'étaient aussi félicités en janvier d'un début de retrait des troupes érythréennes du nord de l'Éthiopie. Le communiqué américain ne fait pas mention d'une rencontre avec le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, avec qui Washington entretient des relations compliquées, même si une telle rencontre paraît probable. Les relations entre Washington et Addis- Abeba se sont tendues après la décision de M. Ahmed. Prix nobel de la Paix, de lancer cette offensive au Tigré en 2020. «Ce que nous cherchons à faire, c'est de refaçonner notre engagement avec l'Éthiopie», a déclaré à des journalistes Molly Phee, en charge de l'Afrique au département d'État. Mais «pour aller

Obasanio a déclaré mi-janvier

l'avant, nous attendons d'autres mesures de l'Éthiopie afin d'aider à rompre le cycle de violences politiques ethniques qui ont ramené le pays des décennies en arrière», a-t-elle dit. Pour Cameron Hudson, expert de l'Afrique au Center for Strategic and International Studies à Washington, un débat a lieu au

sein de l'administration du président Joe Biden entre ceux qui prônent de raviver cette relation et ceux qui insistent sur la situation des droits humains en Éthiopie, de multiples exactions v avant été commises, «C'est un peu une mission d'exploration. Il y a un débat au sein de l'administration et je pense que M. Blinken veut voir de lui-même», juge l'expert. M. Blinken doit également y rencontrer le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, dans la foulée du sommet qui a réuni le président américain et les dirigeants africains en fin d'année dernière à Washington. Les États-Unis y avaient fait part de leur volonté de renforcer leur présence sur le continent face à la concurrence de la Chine et Joe Biden avait affiché son souhait de se rendre en Afrique cette

année. Le déplacement de M. Blinken au Niger intervient lui au moment où la Russie tente, en pleine guerre contre l'Ukraine, damer le pion aux Occidentaux dans la région et sur fond d'une présence accrue sur le continent du groupe de mercenaires russes Wagner. II s'agira de la toute première visite d'un chef de la diplomatie américaine dans ce pays clé dans la lutte contre le jihadisme. Dans la capitale nigérienne Niamey jeudi et vendredi. le secrétaire d'État aura des entretiens avec le président du Niger, Mohamed Bazoum, ainsi qu'avec son homologue Hassoumi Massaoudou, précise le département d'État. A son programme figure aussi une rencontre avec des jeunes affectés par les nombreux conflits dans la région.



Commentaire **Satisfaction** Par Fouzia Mahmoudi

lors que la mobilisation contre la réforme de la retraite se poursuit en France, l'avalisation du projet de loi continue aussi d'avancer et vient de franchir une nouvelle étape décisive. En effet, le Sénat, à majorité de droite, a voté en faveur de la réforme des retraites samedi soir, après avoir achevé l'examen des amendements, par 195 voix contre 112, après dix jours de débats heurtés, au terme d'une nouvelle journée de manifestation et avant une semaine déterminante pour le projet gouvernemental. La Première ministre, Élisabeth Borne, n'a pas caché sa satisfaction après ce premier véritable succès législatif pour un projet extrêmement contesté. «Une étape importante a été franchie», s'est-elle immédiatement félicitée, convaincue qu'il «existe une majorité» au Parlement pour adopter la réforme. Car le projet phare du second quinquennat d'Emmanuel Macron n'a pas encore achevé son parcours législatif. Un vote crucial l'attend probablement jeudi à l'Assemblée Nationale. Le Sénat a lui bouclé samedi soir sa course contre la montre avec une journée d'avance sur l'échéance fixée à hier minuit, en vertu de l'article de la Constitution auquel le gouvernement a eu recours pour limiter le temps des débats législatifs. «Enfin, nous y voilà !», s'est exclamé le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, qui a demandé au ministre du Travail, Olivier Dussopt, de transmettre un message au président Emmanuel Macron. «Nous votons la réforme, mais nous ne votons pas pour lui», a-t-il affirmé. À gauche, la sénatrice PS Monique Lubin a fustigé quant à elle une réforme «brutale». «C'est une journée noire pour tous les salariés de ce pays», a-t-elle déploré. En février, l'avalanche d'amendements déposés par la Nupes, l'alliance de gauche, avait empêché l'Assemblée de se prononcer sur cette réforme contestée de toutes parts, sans même parvenir à examiner l'article 7 au cœur du projet, prévoyant le recul de l'âge de départ de 62 à 64 ans. Pendant que le Sénat concluait l'examen de la réforme, des centaines de milliers de citoyens sont descendus dans la rue lors d'une septième journée d'action, peu suivie par rapport aux six précédentes. Le ministère de l'Intérieur a comptabilisé 368 000 manifestants en France, dont 48 000 à Paris, soit moins que le 16 février, journée qui a le moins mobilisé depuis le début de la contestation le 19 janvier. La détermination est «forte», a néanmoins assuré le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, qui souligne régulièrement le caractère historique de l'opposition populaire à cette réforme. Au Palais-Bourbon, la droite, traditionnellement favorable à un report de l'âge légal de la retraite, est beaucoup plus divisée qu'au Sénat. À ce stade, entre 30 et 35 députés LR seulement (sur 61) envisagent de voter le texte, une quinzaine de s'y opposer, et environ une dizaine de s'abstenir, selon une source interne. De quoi inquiéter le gouvernement qui a beaucoup misé sur cette réforme, déjà été abandonnée une fois, lors du premier mandat d'Emmanuel Macron, et dont l'abandon une nouvelle fois serait une défaite politique difficile à surmonter pour l'exécutif.

Israël

Manifestations contre la réforme judiciaire, avant une semaine décisive

Des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblés samedi soir en Israël. pour la dixième semaine consécutive, afin de protester contre la réforme du système judiciaire que tente d'imposer le gouvernement. La coalition de droite et d'extrême droite du Premier ministre Benjamin Netanyahu s'apprête à accélérer le processus législatif à partir du premier iour de cette semaine, pour faire passer cette réforme, considérée comme antidémocratique par ses détracteurs. Comme les samedis précédents, le principal rassemblement a eu lieu dans le centre de Tel-Aviv où les manifestants, au nombre de plus de 100 000 selon les médias, ont brandi une marée de drapeaux israéliens bleu et blanc. «Je manifeste parce que les mesures que le nouveau gouvernement veut prendre représentent une menace réelle et immédiate pour

la démocratie israélienne», a déclaré Ran Shahor, un entrepreneur de la tech. à l'AFP. D'autres manifestations ont eu lieu dans les principales villes du pays. Les rassemblements se sont dispersés sans incident maieur. Trois manifestants qui bloquaient la circulation sur le périphérique de Tel-Aviv ont été arrêtés, a indiqué la police. Selon les estimations des médias israéliens, les rassemblements de ce samedi ont battu des records d'affluence dans les villes de Haïfa (nord) et Beer Sheva (sud), avec respectivement 50 000 et 10 000 personnes, des chiffres conséquents rapportés à la population israélienne, un peu plus de neuf millions d'habitants. La police israélienne ne communique pas d'estimations sur le nombre de manifestants. Le président de la Commission des lois à la Knesset (Parlement), Simcha

Rothman, a prévu des auditions sur le projet de réforme judiciaire tous les jours de dimanche à mercredi. Il semble ainsi rejeter les appels à ralentir ou interrompre l'examen des textes à la Knesset pour permettre des négociations de compromis et s'en tenir strictement au calendrier qu'il avait annoncé avec le ministre de la Justice. Yariv Levin. Ce calendrier prévoit de faire adopter les principaux éléments de la réforme avant la fin de la session d'hiver de la Knesset, le 2 avril. Cette réforme limiterait largement la possibilité pour la Cour suprême d'invalider les lois et donnerait de fait à la coalition politique majoritaire le pouvoir de nommer les juges. Jeudi soir, le président israélien Isaac Herzog a appelé à stopper le processus législatif sur le projet de réforme judiciaire, le qualifiant de «menace sur les fondements de la démocratie».

Coupe d'Afrique juniors 2023 de judo

Neuf médailles pour l'Algérie, dont une en or

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de judo a glané neuf médailles (1 or, 1 argent et 7 bronze) samedi, lors de la première journée de l'Open Africain de Tunis. La médaille d'or a été décrochée par Zina Bouakkache chez les moins de 57 kilos, alors que la médaille d'argent a été l'œuvre d'Imène Rezzoug chez les moins de 48

Pour ce qui est des sept breloques en bronze, elles ont été remportées par Faïza Aïssahine kg), Amina Rezzoug (-63 kg), Khadidja Bekheira (-57 kg), Ahmed Mehibal (-73 kg), Rachid Cherrad (-66 kg), Kaïs Moudathir (-66 kg) et Billel Yagoubi (-60 kg).

De son côté, Ishak Manseri a pris la 5° place chez les moins de 60 kilos, au moment où quatre de ses compatriote se sont contentés de la septième place, chacun dans sa catégorie respective, à savoir : Chérine Abdellaoui (-52 kg), Younes Benlaribi (-60 kg), Mahfoud

Zerrouk (-66 kg) et Fardj Youcef (-73 kg).

La sélection algérienne a engagé un total de 43 athlètes dans ce tournoi : 28 messieurs et 15 dames, soit quatre de plus que les 39 qui étaient initialement annoncés : 24 messieurs et 15 dames. Les autres représentants nationaux ont fait leur entrée en lice hier matin. lors de la deuxième journée de compétition. Selon les organisateurs, un total de 208 judokas (123 messieurs et 85 dames) représentant 38 pays des cinq continents participent à ce tournoi international, qui se déroule les 11 et 12 mars dans la capitale tunisienne, et qui met en jeu un nombre conséquent de points dans la perspective d'une qualification aux Jeux Olympiques de 2024 à Paris (Paris)

En 2022, lors de la précédente édition de cet Open africain de Tunis, l'Algérie avait engagé 31 athlètes et remporté quinze médailles au final : 2 or. 6 argent et 7 bronze.

Cinquième symposium de la médecine du sport

La blessure chez l'athlète d'élite longuement débattue

PLUSIEURS questions relatives aux blessures chez l'athlète d'élite ont été longuement débattues samedi à Alger, à l'occasion du cinquième Symposium de la médecine du sport, abrité par l'hôtel El Aurassi. Organisé à l'initiative du Centre national de la médecine du sport (CNMS), ce symposium a enregistré la participation de plusieurs professeurs et experts dans le domaine, qui se sont étalés sur différents sujets relatifs à la blessure chez l'athlète d'élite, en évoquant les moyens de s'en remettre, mais aussi les précautions et les dispositions à prendre pour éviter ces blessures contraignantes. Parmi les «bobos» les plus fréquents chez les sportifs de haut niveau qui ont été évoqués lors de ce symposium, les blessures à la cheville, les tendinites et les élongations, sans oublier les pro-blèmes cardiaques et l'aspect psychologique des athlètes. Des sujets passés au crible par des experts dans le domaine, notamment en radiologie, en kinésithérapie et en rééducation de la des membres. «Ce genre de blessures est fréquent chez les athlètes d'élite et il était donc important de se pencher sérieusement sur la question. Chose qui n'a pas été possible au cours des deux dernières années, essentiellement à cause de la pandémie du nouveau coronavirus, mais là, nous avons saisi l'occasion pour en débattre, car il s'agit d'un sujet sensible qui intéresse même les amateurs de sport», a indiqué la présidendu symposium, Yahiaoui. «Notre but est d'inciter la médecine du sport à trouver des solutions, pour assurer la meilleure prise en charge possible aux athlètes élite après une blessure, notamment à travers l'échange d'idées et d'expé-

riences pendant des rencontres

former les médecins du sport», tout en «continuant à les accompris au sérieux». «Nous aspirons aussi bien en médecine du sport qu'en lutte antidopage, et ce, d'ici la fin de l'année en cours».

Une initiative visant à assurer la meilleure prise en charge aux athlètes d'élite algériens, à la veille d'importantes échéances internationales auxquelles ils s'apprêtent à prendre part.

de ce genre», a-t-elle ajouté. Outre des professeurs et des experts, le symposium a été marqué par la présence de plusieurs médecins relevant des clubs, des fédérations sportives et des Directions de la jeunesse et des sports. De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebgag, a insisté sur «la nécessité de bien pagner» à travers notamment «des stages réguliers de remise à niveau et de recyclage», car selon lui, «il s'agit là d'un sujet sensible, qui nécessite d'être vraiment à moderniser ce domaine et à le professionnaliser», a aiouté le ministre, annoncant par la même occasion «l'ouverture, à travers tout le pays, de plusieurs Centres régionaux, spécialisés Ligue des champions

La JSK bat Vita Club et se rapproche des quarts

■ La JS Kabylie s'est imposée face à l'AS Vita Club (2-1), en match comptant pour la 4° journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine, disputé samedi soir au stade 5-Juillet d'Alger, dans une rencontre qui a connu plusieurs bouleversements.



Par Mahfoud M.

elégable en Ligue 1 et éliminée prématurément de la Coupe d'Algérie, la JSK réalise, pour le moment, un beau parcours en C1. Menés dès le retour des vestiaires sur un coup franc extraordinaire de Marouf Tchakei des 40 mètres (55°) et où le gardien Medjadel n'y verra que du feu. les Canaris ont renversé les Congolais grâce à une superbe reprise de Moussa Benzaid (63°) et un but marqué en fin de partie par le rentrant Massinissa Nait Salem sur un contre rapide (86°). Un résultat

logique au vu de la très large domination de l'équipe de Miloud Hamdi, qui a sans doute réalisé son meilleur match de la saison. Les Kabyles se sont d'ailleurs créés un nombre incalculable d'occasions dans cette partie et gratifié d'un spectacle de premier ordre leur nombreux public qui s'est déplacé au temple olympique pour le soutenir. En comptant désormais 7 points, la JS Kabylie consolide sa deuxième place et revient à seulement deux unités du leader du groupe A, le WA Casablanca, vainqueur un peu plus tôt sur la pelouse de Petro Atletico (2-0).

Les Canaris peuvent se qualifier directement pour les quarts de finale en cas de victoire face aux Angolais qu'ils reçoivent samedi prochain sur cette même pelouse olympique pour le compte de la 5° journée. Cela devrait être faisable pour les gars du Djurdjura qui commencent à reprendre des couleurs après les dernières contreperformances en championnat qui ont influé négativement sur le groupe. Les fans souhaitent que leur équipe continue sur cette lancée et enregistre d'autres résultats pour assurer définitivement le maintien en Lique I. M. M.

Ligue II (groupe Centre-Ouest)

Statu quo en tête

neuf journées de la fin du Achampionnat, le combat pour l'accession continue à être serré dans le groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, avec deux victoires étriquées pour Tiaret et Ben Aknoun sur des scores de 3-2.

C'est au stade Kaid-Ahmed plein à craquer que la JSM Tiaret, toujours leader du groupe, a battu un concurrent direct à la montée. l'ES Mostaganem. La décision a tardé à se faire, puisqu'il a fallu attendre la seconde mi-temps pour que les locaux ouvrent le score pour finir à 3-2. L'ESM est désormais à quatre points de la JSMT.

De son côté, l'ES Ben Aknoun

stade Benhadad de Kouba, mais le RCK qui joue sa survie a marqué deux fois par la suite sans parvenir à revenir au score. Les Algérois restent ainsi au contact de ceux de Tiaret avec 46 points. Enfin, le troisième prétendant sérieux à la montée. le SC Mecheria, s'est imposé 3-1 à

Athlétisme / Meeting AC North West Track and Field Nouveau record national du 600 mètres pour Sedjati

LE DEMI-FONDISTE algérien Djamel Sedjati a établi, nouveau record national du 600 ce en 1:14.36". Le deuxième

samedi en Afrique du Sud, un mètres, en bouclant cette distanalgérien engagé dans cette course, Mohamed Amine Drabeli, a pris la troisième place en 1:18.58", juste derrière le Botswanais Masilo Boitumelo, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:14.92". La compétition, disputée au McArthur Stadium de Potchefstroom, en Afrique du Sud, était ouverte aussi bien aux cadets, aux juniors qu'aux seniors (messieurs et dames).

A l'instar de Sedjati, le jeune

Mohamed Amine Drabeli est drivé par le coach Amar Bénida, qui en 2000 avait conduit l'exchampionne algérienne Nouria Bénida Merah à une médaille d'or olympique sur le 1500 mètres. Une autre bonne performance donc pour Sedjati, vicechampion du monde en titre du 800 mètres.

Obliger les étrangers à passer par la CRL

LA LIGUE de football professionnel a réuni, hier, sa commission chargée de l'élaboration d'un proiet de contrat de ioueur professionnel, afin de revoir plusieurs points, dont celui concernant les joueurs étrangers pour éviter qu'ils ne recourent directement à la FIFA en cas de conflit avec les clubs. L'idée est de revoir le contrat type élaboré en 2010 lors du lancement officiel du professionnalisme en Algérie. afin notamment de réajuster les droits et les obligations des parties contractantes. Il s'agit, par exemple, d'établir des contrats incitatifs avec une partie fixe et une autre composée de primes, ce qui n'est pas une obligation aujourd'hui. Par ailleurs, l'un des problèmes auxquels sont confrontés la ligue ainsi que la FAF, est le conflit salarial entre les joueurs étrangers et les clubs. Les joueurs sollicitant directement la FIFA qui condamne les clubs, mais c'est généralement la FAF qui doit payer les émoluments en devises étrangères à la place des équipes contractantes. L'idée serait d'obliger le joueur étranger via ce nouveau contrat à passer d'abord par la Commission de règlement des litiges (CRL) algérienne.

LE JOUR

Votre quotidien nationa

http://www.lejourdalgerie.com

Voile

La sélection algérienne de «kitesurf» en stage à Oran

LA SÉLECTION algérienne de voile (kitesurf) poursuit son stage de préparation à Oran en prévision des prochaines compétitions internationales, a-t-on appris, hier, auprès de l'entraîneur national. «Ce regroupement, qui a débuté samedi au complexe touristique des Andalouses à Aïn El-Turck, a pour objectif la préparation des prochaines compétitions internationales de nos athlètes, à commencer par les Jeux africains en juin prochain à Tunis. qualificatifs aux Jeux olympiques de 2024 à Paris», a indiqué l'entraîneur national Mohamed Islam Louzri à l'APS. Outre ce rendez-vous important. les sportifs algériens également préparent «Semaine olympique française», une autre épreuve dont les points obtenus sont comptés dans la course à la qualification aux JO selon le même entraî-

neur. En outre, Mohamed Louzri s'est dit «satisfait» des conditions dans lesquelles se déroule le stage de l'équipe nationale, vantant le site choisi qu'il a qualifié de «parmi les meilleurs en Algérie pour pratiquer la voile», sachant qu'il a abrité, l'été dernier, les épreuves de kitesurf des Jeux méditerranéens. Il a aussi affiché son optimisme pour les capacités des athlètes algériens de valider quelques billets pour les JO de Paris, «au vu du potentiel qu'ils possèdent, à l'image de Boujatit Ramzi, qui a remporla , première étape du Championnat d'Algérie de la spécialité», tenue jeudi et ven-dredi au même lieu du stage de la sélection nationale. Ce regroupement sera clôturé jeudi, date du coup d'envoi du championnat d'Algérie de planches à voile prévu aux Andalouses.

Racim S

Batna

Les chanteurs du genre chaoui honorés

L'ASSOCIATION «Khedda» de promotion du patrimoine chaoui a organisé, samedi soir, un spectacle en l'honneur des chanteurs chaouis de la wilaya. La cérémonie a été organisée à l'hôtel Chelia, en présence de 20 artistes dirigés par le doyen des chanteurs chaoui Mohand Ou Amer, âgé de 88 ans, et qui a exprimé sa joie de se retrouver parmi les jeunes chanteurs qu'il a appelé à œuvrer pour la conservation du patrimoine authentique de la région. Cette cérémonie, organisée en collaboration avec l'Association algérienne des arts culinaires et de l'animation touristique, a donné lieu aussi à un hommage aux chanteurs Djamel Marounda et Halim Chiba, connus pour leurs interprétations des chansons du patrimoine chaoui. Selon le président de l'association Khedda de promotion du patrimoine chaoui, Adel Khedda, cette rencontre vise à rassembler les chanteurs de la région, à encourager la promotion du patrimoine local, en faire l'une des images de la région et un support de sa promotion culturelle et touristique. Il a souligné que les supports porteurs de l'image des Aurès et de la région sont constitués également par les instruments typiques tels que la gasba et le bendir (instruments à vent et percussion), ainsi que l'habillement traditionnel. Les chanteurs présents à cette rencontre ont interprété des œuvres du chantre de la chanson chaouie, Aissa El Djarmouni El Harkati (1881-1946).

Commune d'Amalou/ Béjaïa

Les travailleurs son mécontents

LES TRAVAILLEURS de la commune d'Amalou, daïra de Seddouk observent depuis hier une grève paralysant la plus part des services de la mairie. Et pour cause : les mécontents sont privés de leurs salaires qu'ils percoivent d'habitude avant le 09 de chaque mois. Mené sous la houlette de leur syndicat. le débravage pourrait s'étendre sur plusieurs jours eu égard à la frustration qui affecte les travailleurs. Ces derniers ont appris que l'autorisation de payement à découvert de leurs salaires n'a pas été signée et que la réunion qui a regroupé les autorités locales (les maires de la daïra de Seddouk, le responsable de la daïra et le trésorier intercommunal) jeudi dernier «n'a rien donné de concret», selon M. Haddad Fouad, maire d'Amalou.

Lequel intervenait sur la Radio locale hier et affirmant que «l'autorisation reçue par le trésorier ne concerne que les fonctionnaires et que les travailleurs des APC n'en font pas partie». Le maire affirme que «l'argent est disponible et il ne reste que cette autorisation tout en disant comprendre la colère de ses travailleurs». Pour M Chegoug, responsable de la section syndicale de l'APC, «il n'est pas normal que les travailleurs des autres APC de la daïra de Seddouk, commune Béni Maâouche, communes Seddouk, etc. ont perçu leur salaires et pas ceux de la municipalité d'Amalou», rappelant les instructions données par le président de république de verser les salaires avec les nouvelles hausses dès le 1er mars 2023».

Le prix des œufs s'envole



Université d'Alger II

La violence en milieu hospitalier en débat demain

■ L'université d'Alger II abrite demain un séminaire national autour du phénomène de la violence en milieu hospitalier et les moyens de lutte, à l'initiative du laboratoire de prévention et d'ergonomie.

Par Hamid Messir

es initiateurs de cette rencontre fixent l'objectif de ıdiagnostiquer la situation et dégager des voies et moyens de prévention contre ce phénomène qui semble avoir pris de l'ampleur ces dernières années. Plusieurs thèmes seront développés à l'occasion par des spécialistes en la matière venus des différentes universités du pays. Il s'agit notamment de l'état des lieux établi sur la base des travaux menés sur le terrain, la qualité de la prise en charge sanitaire et psychologique, contraintes auxquelles sont confrontés les praticiens dans l'exercice de leurs fonctions et les stratégies préventives contre le phénomène de la violence dans le milieu hospitalier. Les objectifs de ce séminaire, selon ses initiateurs, sont la présentation des travaux de recherches scientifiques dans le domaine. l'éclairage sur la propagation du phénomène de la violence dans

le milieu hospitalier, les solutions susceptibles d'endiguer le phénomène et l'identification des contraintes et difficultés que rencontrent les praticiens de la santé et les malades en milieu hospitalier.

Н. М.

Président de la République

L'Algérie abritera une réunion restreinte du MNA l'été prochain

président République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé hier que l'Algérie abritera l'été prochain une réunion restreinte du Mouvement des non alignés (MNA). Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue ougandais, Yoweri Museveni, qui effectue une visite d'Etat en Algérie, le président de la République a annoncé que l'Algérie abritera l'été prochain une réunion restreinte du MNA. A propos des relations bilatérales ougandaises, le président de la République, M. Abdelmadiid Tebboune a souligné que les

entretiens qu'il a eus avec le Président Museveni ont permis de passer en revue "plusieurs questions et dossiers d'intérêt commun, notamment la coordination des positions pour soutenir les causes justes dans les fora internationaux, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie". Dans le volet éconole président de la République a indiqué que "150 hommes d'affaires algériens se rendront prochainement à la capitale ougandaise Kampala pour examiner les opportunités de partenariat avec leurs homoloques ougandais".

APS

Constantine

La polyclinique d'Ibn Ziad prochainement dotée d'un nouveau service des urgences

a polyclinique de la commune d'Ibn Ziad, située à une vingtaine de kilomètres au nord- est de Constantine, sera dotée prochainement d'un nouveau service des urgences médicales, a-ton appris, hier, auprès des services de la wilaya. Le nouveau service des urgences médicales sera réalisé au titre d'une opération d'extension dont a bénéficié récemment cette polyclinique, at-on souligné de même source, précisant qu'une enveloppe financière estimée à 350 millions de DA a été mobilisée à cet effet.

La réalisation d'un nouveau service des urgences médicales dans cette polyclinique s'inscrit dans le cadre des mesures d'urgence prises localement, visant à améliorer la qualité des prestations sanitaires assurées à la population à travers les communes, notamment dans les régions enclavées et les zones d'ombre, a-t-on fait savoir. La réalisation de cette opération a pour objectif également d'alléger la pression sur les infrastructures du chef-lieu de wilaya, dont le Centre hospitalo-universitaire D' Benbadis

notamment, qui reçoit quotidiennement des cas d'urgence médicale venant de cette région limitrophe de la wilaya de Mila, a ajouté la même source. La polyclinique de la commune Ibn Ziad souffre de plusieurs lacunes en matière d'équipement médical et de spécialistes en gynécologie obstétrique notamment, a-t-on indiqué, rappelant que l'infrastructure couvre une population d'environ 40 000 âmes constituant les habitants de cette commune et la commune limitrophe Messaoud Boudieriou. Safv T.